

## Compte rendu du CDEN du 15 février 2019

Le CDEN s'est tenu cet après-midi. Comme nous l'avons demandé la semaine dernière, cette fois-ci une délégation de parents d'élèves a été reçue par l'IA et le préfet avant la réunion

Le département doit rendre 3 postes.

Comme au CTSD, la FSU est revenue sur de très nombreuses situations pour tenter d'obtenir des ouvertures complètes dans les écoles surchargées et éviter des fermetures dans les écoles en difficulté passagère ou en situation difficile. Malheureusement nous n'avons que très partiellement été entendus...

A l'issue du CDEN, l'IA nous a dévoilé les mesures prises

	Mesures envisagées par l'administration avant le 1 <sup>er</sup> CTSD	Mesures proposées par l'administration après les CTSD	Mesures suite au CDEN
<b>Circonscription de Brioude</b>			
Brioude – Borie d'Arles (élém.)	Engagement de l'Etat Pas de mesure	Engagement de l'Etat Pas de mesure	Engagement de l'Etat Pas de mesure
Brioude – Jules Ferry (élém.)	Engagement de l'Etat Pas de mesure	Engagement de l'Etat Pas de mesure	Engagement de l'Etat Pas de mesure
Langeac (élém.)	-1 poste	Pas de mesure	Pas de mesure
Mazeyrat d'Allier	-1 poste	- 1 poste	- 1 poste
RPI Siaugues/Vissac	-1,25 poste	Pas de mesure	Pas de mesure
Saint Beauzire – RPICC	+1 poste	+ 0.5 poste	+ 0.5 poste
Vergongheon (mat.)	+1 poste	+ 0.5 poste	+ 0.5 poste
<b>Autre situation évoquée par l'administration</b>			
Champagnac		+ 0.5 poste	+ 0.5 poste
<b>Circonscription Le Puy Nord</b>			
Craponne (élém.)	-1 poste	Pas de mesure	Pas de mesure
Cussac sur Loire (élém.)	-1,25 poste	- 1.25 poste	- 1.25 poste
Le Puy Taulhac (élém.)	-1,25 poste	- 1.25 poste	- 1.25 poste
Le Puy le Val vert	-1 poste (PDMQDC) + 1 poste + 1 poste	-1 poste (PDMQDC) + 0.5 poste côté mat. + 1 poste (CP allégé ou CP – CE1 allégé)	-1 poste (PDMQDC) + 0.5 poste côté mat. + 1 poste (CP allégé ou CP – CE1 allégé)
Polignac (mat.)	-1 poste	- 1 poste- +0.5 poste	- 1 poste- +0.5 poste
RPI La Chaise Dieu	-1,25 poste	-1,25 poste	<b>-1 poste</b> <b>+ 1 poste (à TP)</b> <b>(0.25 de décharge reste)</b>

<b>Autre situation évoquée par les organisations syndicales</b>			
Espaly (mat.) demande + 1.25 poste		Pas de mesure	Pas de mesure
<b>Autre situation évoquée par l'administration</b>			
RPI Félines/ Sambadel		-1 poste / + 0.5 poste	<b>-1 poste</b>
<b>Circonscription Le Puy Sud/ ASH</b>			
ULIS	Création d'une ULIS	Pas de création	<b>Création d'ULIS à St Paulien</b>
MDPH	Attribution de 0.5 ETP	Pas de mesure	<b>0.5 poste pour la MDPH à titre provisoire à la rentrée.</b>
PIAL			<b>+0.5 (TP)</b>
<b>Circonscription Le Puy Yssingeaux</b>			
Arsac en Velay	-1 poste	-1 poste	-1 poste
Lantriac	-1 poste	-1 poste	-1 poste
Montusclat	-1 poste +1 poste	-1 poste +0.5 poste	-1 poste +0.5 poste
Saint Martin de Fugères	+1 poste	+ 0.5 poste	+ 0.5 poste
Saint Pierre Eynac	+1 poste	+ 0.5 poste	<b>+ 1.25 poste</b>
Saint Vincent	+1 poste	+ 0.5 poste	<b>+ 0.5 poste à TP</b>
Tence	-1 poste	Pas de mesure	Pas de mesure
<b>Circonscription Monistrol sur Loire</b>			
Beauzac	+1 poste	+ 0.5 poste	+ 0.5 poste
Dunières	- 1.25 poste	Blocage à la fermeture jusqu'au CDEN (15/02/2019)	<b>-1.25 poste +0.5poste</b>
Monistrol A Jacquard (élém.)	+1 poste	+1 poste	+1 poste
Saint Ferréol d'Auroure (élém.)	+1 poste	+1 poste	+1 poste
Sainte Sigolène (élém.)	-1 poste (PDMQDC) + 1 poste + 0.08	-1 poste (PDMQDC) + 0.08 + 1 poste (CP allégé ou CP – CE1 allégé)	-1 poste (PDMQDC) + 0.08 + 1 poste (CP allégé ou CP – CE1 allégé)
<b>Autres situations évoquées par les organisations syndicales</b>			
Bas en B. mat. demande + 1 poste		Pas de mesure	Pas de mesure
Bas en B. élém. demande + 1 poste		Pas de mesure	Pas de mesure

**Autres situations**

dispositifs « Plus de Maîtres que de classe »	- 2 dispositifs
TR Retournac	-1 poste

TR Espaly Maternelle	-0.5 poste
Transformation du 0.25 Borie D'arles Mat. en EAPM	-0.25+0.25
maître formateur sur Paulhaguet	+0.25

Notre département manque de moyens pour le remplacement, les RASED, la formation continue et voit disparaître le dispositif « plus de maître que de classes ». Beaucoup d'écoles, en particulier en maternelle, ont des effectifs trop élevés.

L'IA ne prend pas la mesure de ces problèmes, tout comme il ne tient pas compte de la concurrence avec l'école privée qu'il aggrave en fermant des classes dans des communes très impactées. Son refus de scolariser les moins de 5 ans dans les classes uniques avec pour conséquence de les envoyer dans des écoles éloignées ou dans des jardins d'enfants n'est pas non plus acceptable.

**Pour toute ces raisons, la FSU a maintenu son vote contre cette carte scolaire.**